



Les engagements à France Intercession

en vous inscrivant au projet de France Intercession, vous vous engagez à vivre, avec d'autres, cette aventure d'intercession sur le pays. Comme tout cela se passe par Internet, vous n'êtes pas nécessairement en lien physique avec les autres (l'école d'intercession permet justement de nous retrouver, de partager des temps de formation et d'intercession ensemble et de témoigner de ce que le Seigneur fait dans nos vies), mais unis les uns aux autres par ces mêmes sujets d'intercession, au même moment. De fait, quelques "règles" ont été établies, non par contrainte ou par obligation, mais dans le but de bien vivre ces temps d'intercession dans l'unité, la paix et le respect, ainsi que de protéger chaque intercesseur (ainsi que ses proches), mais aussi chaque lieu et chaque sujet d'intercession.

Comprenons qu'il y a un enjeu dans ces intercessions... Pour cela, imaginez-vous en tant de guerre : des règles étaient mises en place afin de mener à bien chaque bataille, ne pas les suivre pouvait compromettre toute une opération et mettre en danger le bataillon et les personnes intervenant dans ce combat. De même, les stratégies, les lieux et les soldats choisis lors d'une attaque n'étaient connus que des commandants et des personnes concernées ! Il en est de même pour nous dans ces intercessions. Soyons vigilants !

L'ENGAGEMENT À FRANCE INTERCESSION

En vous inscrivant à **France Intercession**, vous vous engagez :

1/ chaque matin, à vous **revêtir de l'armure de Dieu** (Ep 6, 14-17) et à prier pour la France ainsi que pour France Intercession, en communion avec ses membres, en proclamant notamment le psaume 91/90 (prière qui ne prendrait que quelques instants, en plus de vos intercessions),

2/ à **respecter les dates et les horaires** que vous avez choisi pour intercéder avec France Intercession,

3/ à accepter de **vivre "l'esprit" de France Intercession** et d'être guidé(e) et formé(e) par France Intercession et ses responsables, afin de vous permettre de grandir dans l'intercession prophétique. *"Nous vous prions frères, d'avoir de la considération pour ceux qui travaillent parmi vous, qui vous dirigent dans le Seigneur et qui vous exhortent. Ayez pour eux beaucoup d'affection, à cause de leur oeuvre. Soyez en paix entre vous"* (1 Th 5,12-13),

4/ à **intercéder en respectant les sujets, les informations et les directives** que vous aurez reçus dans votre espace membre, pour chaque intercession,

5/ à **se former à l'intercession** : par des formations proposées par France Intercession ou [en lisant le livre L'Intercession Prophétique](#), afin d'approfondir ce vaste sujet si enrichissant qu'est l'intercession,

6/ à **garder confidentiel**, pour vous-même, au sein de votre couple ou des membres engagés à France Intercession de votre groupe (groupe de prière, d'intercession, paroisse, communauté...), **les codes d'accès et toutes les informations relatives à votre espace**

membre : les sujets des intercessions, les comptes-rendus des intercessions, ainsi que les newsletters de France Intercession et les formations reçues,

7/ à faire en sorte que, si une personne est désireuse de se joindre à une de vos intercessions de France Intercession, **celle-ci s'inscrive à France Intercession** (et pour une famille ou un groupe de nous informer d'un nouveau membre qui vous rejoint),

8/ à vivre ces temps d'intercession **dans l'unité, le respect des confessions, sous le "vent" de l'Esprit et dans la bonne humeur** (apprenons à gérer nos susceptibilités, à travailler ensemble et à s'écouter). " *Ayez une même pensée, un même amour, une même âme, un même sentiment. Ne faites rien par rivalité ou par vaine gloire, mais que chacun, en toute humilité, regarde les autres comme au-dessus de soi ; chacun ayant égard, non à ses propres intérêts, mais à ceux des autres*" (Ph 2,1-4),

9/ à **éviter tout jugement et toute critique** sur les sujets d'intercession, les intercessions vécues, les prophéties reçues ainsi que sur France Intercession et à ne pas hésiter à communiquer vos difficultés rencontrées lors de ces intercessions à France Intercession. " *Ne jugez pas afin de n'être point jugés, car de la façon où vous jugez, vous serez jugés, et avec la mesure dont vous mesurez il vous sera mesuré*" (Mt 7,1-2),

10/ à **noter ce que vous vivez et recevez pour chaque intercession** (les chants utilisés, les paroles bibliques, vos impressions, vos images...) et à **en rendre compte par écrit à France Intercession** (même si vous avez demandé que votre compte-rendu ne soit pas publié), en utilisant le formulaire de votre espace Membre, dans la semaine qui suit l'intercession, afin d'être fortifié(e), encouragé(e) et corrigé(e), mais aussi afin d'encourager et d'édifier les autres membres. (Tous les comptes-rendus sont relus par France Intercession avant d'être publiés et tous ne seront pas nécessairement publiés aux autres membres),

11/ à **être accompagné(e) par une personne chrétienne**, dans votre cheminement spirituel, est souhaitable ou être rattaché à une église, une paroisse, un groupe ou une communauté, afin de grandir dans votre foi et votre parcours spirituel et de recevoir l'aide et les réponses à vos attentes et vos besoins,

12/ à **ne pas utiliser le nom de France Intercession sans autorisation.**

L'ANNULATION DE VOTRE INSCRIPTION À FRANCE INTERCESSION

En cas de non respect de cette charte, les responsables s'autoriseront à annuler votre inscription à France Intercession et à retirer votre nom de la liste des membres de France Intercession. Vous serez averti par écrit de cette décision. Cette annulation ne vous permet plus de participer aux intercessions de France Intercession, ni à vous connecter à l'espace membre, tout comme participer aux formations proposées par France Intercession.

Les responsables

* *Charte exclusivement écrite pour le projet de France Intercession (anciennement appelé l'armée de Dieu). Pour toute reproduction de ce texte, en partie ou en intégralité, [merci de nous contacter](#)*